AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024090-DE
Reçu le 24/09/2024

mézenc loire meygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 090**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 05/09/2024

Membres en exercice : 43 présents : 24 Votants : 29 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 29

SÉANCE du 18 Septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi dix huit septembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Roche Patrick, Ribes Michel, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Defay André, Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Miramand Christine à Abrial Raymond, François Cabanes à Behar Daniel, Marie-Agnès Mourlevat à Marie-Christine Veysset.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Dossier Leader SAS MICHEL : Création d'un espace de stockage et de production pour améliorer la valorisation des ressources locales par une brasserie locale

La SAS MICHEL a été créée aux Estables en avril 1997. Cette entreprise, autrefois spécialisée dans la maçonnerie, le bâtiment et la location de skis, a progressivement élargi son champ d'activité afin de s'adapter à la pluriactivité en moyenne montagne caractérisée par un enneigement aléatoire en proposant de nouvelles prestations, en lien avec le secteur touristique.

Ainsi, en 2022, un nouvel établissement est créé afin de produire une bière locale, La Burle, distribuée dans plusieurs restaurants et épiceries du secteur Haute-Loire/Ardèche. Le local de production est situé en plein cœur du village touristique des Estables, à 1 350 mètres d'altitude.

Cette bière locale est produite au sous-sol d'un restaurant, l'Atelier, qui propose toute la gamme à la carte. Cette micro-brasserie utilise au maximum des produits d'origine locale et issus de l'agriculture biologique : eau, malt, houblon.

Bien équipé en matériel de production, la SAS Michel envisage à présent d'aménager un espace spécifique afin de stocker plus de matières premières et ainsi mieux maîtriser ses coûts de production pour augmenter sa marge. L'objectif est également d'augmenter la capacité de production et la possibilité de stockage en vue d'une demande croissante.

Pour cela, elle souhaite faire appel à une entreprise locale qui réalise des structures en bois qui viendront s'aménager dans le dépôt existant. Cet aménagement intérieur permettra d'optimiser le processus de production et de garantir la pérennité de l'entreprise.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024090-DE
Reçu le 24/09/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Ce nouvel équipement permettra d'augmenter le volume produit et de faire progresser la qualité des produits.

Ce projet contribue donc d'une part à la transition écologique et énergétique des entreprises de Haute-Loire mais aussi à la valorisation des ressources locales et des savoir-faire de notre territoire.

Le plan de financement est le suivant :

Description		**Montant HT**
Création d'un espace de stockage/production		49 956.69 €
TOTAL		**49 956.69 €**
ASSIETTE ELIGIBLE LEADER		***49 956.69 €***
Financeur	**Montant**	**Etat d'avancement**
LEADER Haute-Loire	**15 984.00 €**	**Subvention sollicitée**
CC Mézenc Loire Meygal (Aide LEADER)	3 996.00 €	Subvention sollicitée
TOTAL Aides Publiques	**19 980.00 €**	**40 %**
Autofinancement	29 976.69 €	60 %
TOTAL Financement	**49 956.69 €**	**100 %**

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer que l'aide de 3996 € sollicitée auprès de la communauté de communes.

Après discussion et à l'unanimité le conseil communautaire vote une subvention de 3996 € à la SAS MICHEL.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL ★ Haute-Loire ★

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme